



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chambres d'hôtes et gîtes ruraux

Question écrite n° 122662

## Texte de la question

Mme Henriette Martinez attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur les hébergements touristiques du secteur non marchand. En effet, si le succès des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes est grandissant, il demeure cependant des inégalités entre les hébergeurs, notamment dans le versement de cotisations et de la TVA, selon que l'activité de l'hébergeur est principale ou annexe, entraînant une perte de bénéfice de l'un par rapport à l'autre pour un même prix affiché, et donc une concurrence déloyale. Elle lui demande quelles mesures sont envisagées afin de réduire ces inégalités.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Henriette Martinez](#)

**Circonscription :** Hautes-Alpes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122662

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2007, page 4047